

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME, COLLECTIVITES ET CSE

Article 1 : Objet	2
Article 2 : Caractéristiques des billets proposés à la vente	3
Article 3 : Modalités de commande.....	7
Article 4 : Modalités de délivrance des Billets	8
Article 5 : Obligations de l'acheteur	9
Article 6 : Annulation, échange, remboursement et fraude.....	10
Article 7 : Responsabilité.....	11
Article 8 : Protection des données personnelles.....	12
Article 9 : Intégralité du contrat	13
Article 10 : Droit applicable – litiges	14

Les présentes conditions sont applicables à compter du 1^{er} avril 2024.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre :

L'Établissement public du musée de l'Armée (ci-après nommé le « musée de l'Armée » ou « le Musée »)

Etablissement public national à caractère administratif, régi par le code de la Défense, articles R3413-1 à R3413-34,

Inscrit au répertoire SIRET de l'INSEE sous le numéro 180 090 011 00016

Dont le siège social est : 129 rue de Grenelle - 75700 Paris SP 07

Email : contact@musee-armee.fr

Site internet : www.musee-armee.fr

Téléphone : +33 (0) 810 11 33 99

Et

Toute personne morale (ci-après dénommée « Client ») achetant à l'avance des Billets individuels vendus en nombre à distance ou sur la billetterie en ligne professionnelle du Musée « <https://b2b-musee-armee.tickeasy.com> ».

Tous les termes ci-après définis, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, sont utilisés avec le sens suivant :

- « Musée » désigne l'Établissement public du musée de l'Armée ;
- « Client » désigne toute personne morale effectuant un achat de Billet à distance auprès du département Billetterie et régie des recettes ou sur la billetterie en ligne professionnelle et ayant accepté les conditions d'achat et d'utilisation des Billets ;
- « Billet » désigne le ticket d'entrée permettant d'accéder au musée de l'Armée, acheté sur la billetterie en ligne professionnelle ou auprès du département Billetterie et régie des recettes ;
- « Visiteur » désigne toute personne se présentant au musée de l'Armée munie d'un Billet.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à sa commande. L'acceptation pleine et sans réserve des présentes conditions générales de vente est obligatoire lors de toute commande.

Le Musée de l'Armée se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Article 2 : Caractéristiques des billets proposés à la vente

Sont proposées en vente de billetterie en nombre, les prestations suivantes :

2.1 Billets d'Entrée au musée de l'Armée

1. Billet « Journée » valable de 10h à 18h

Le billet d'entrée « Journée » proposé aux professionnels donne un droit d'accès aux collections du musée de l'Armée, à ses expositions temporaires, au Dôme des Invalides (tombeau de Napoléon I^{er}), au musée de l'ordre de la Libération et au musée des Plans-Reliefs, en journée de 10h à 18h.

Les Billets « Journée » vendus en nombre aux professionnels par le musée de l'Armée sont valables 1 an à partir de la date d'achat par le Client.

Tarifs et remises applicables au billet « Journée »

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Ils sont indiqués en euros toutes taxes incluses. Le Musée de l'Armée se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

L'achat de Billets « Journée » en nombre ouvre droit aux remises tarifaires suivantes, appliquées à la commande de billets « Journée », non cumulable avec une commande de billets « Nocturne », sur la base du tarif en vigueur :

- **De 10 à 249 Billets** « Journée » achetés en une seule commande : une remise de 20% sera appliquée à chaque billet
- **De 250 à 499 Billets** « Journée » achetés en une seule commande : une remise de 25% sera appliquée à chaque billet
- **De 500 à 999 Billets** « Journée » achetés en une seule commande : une remise de 30% sera appliquée à chaque billet
- **Plus de 1000 Billets** « Journée » achetés en une seule commande : une remise de 35% sera appliquée à chaque billet

Un minimum de 10 Billets d'entrée « Journée » au Musée par commande est obligatoire pour bénéficier des remises tarifaires. Celles-ci sont appliquées à la commande et ne peuvent en aucun cas s'appliquer de manière rétroactive en tenant compte d'un cumul de commandes précédentes. Aucun droit à la gratuité n'est applicable sur les billets vendus en nombre.

Le billet ne peut pas être revendu moins cher qu'au tarif plein (15€)

2. Billets d'Entrée au musée de l'Armée – billet « Nocturne » valable de 18h à 22h, le 1^{er} vendredi du mois

Le billet d'entrée « Nocturne » proposé aux professionnels donne un droit d'accès aux collections du musée de l'Armée, à ses expositions temporaires, au Dôme des Invalides (tombeau de Napoléon I^{er}), au musée de l'ordre de la Libération et au musée des Plans-Reliefs, le 1^{er} vendredi du mois, de 18h à 22h.

Les Billets « Nocturne » vendus en nombre aux professionnels par le musée de l'Armée sont valables 1 an à partir de la date d'achat par le Client.

Tarifs et remises applicables au billet « Nocturne »

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Ils sont indiqués en euros toutes taxes incluses. Le Musée de l'Armée se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

L'achat de Billets « Nocturne » en nombre ouvre droit aux remises tarifaires suivantes, appliquées à la commande de billets « Nocturne », non cumulable avec une commande de billets « journée », sur la base du tarif en vigueur :

- **De 10 à 249 Billets** « Nocturne » achetés en une seule commande : une remise de 20% sera appliquée à chaque billet
- **De 250 à 499 Billets** « Nocturne » achetés en une seule commande : une remise de 25% sera appliquée à chaque billet
- **De 500 à 999 Billets** « Nocturne » achetés en une seule commande : une remise de 30% sera appliquée à chaque billet
- **Plus de 1000 Billets** « Nocturne » achetés en une seule commande : une remise de 35% sera appliquée à chaque billet

Un minimum de 10 Billets d'entrée « Nocturne » au Musée par commande est obligatoire pour bénéficier des remises tarifaires. Celles-ci sont appliquées à la commande et ne peuvent en aucun cas s'appliquer de manière rétroactive en tenant compte d'un cumul de commandes précédentes. Aucun droit à la gratuité n'est applicable sur les billets vendus en nombre.

Le billet ne peut pas être revendu moins cher qu'au tarif plein (10€)

2.2 Billets de concert saison musicale des Invalides

Le billet de concert proposé aux professionnels est basé sur une sélection définie par un commun accord entre les deux parties. Les concerts se tiennent dans la Cathédrale ou le Grand Salon à une date précise.

Les Billets de Concerts vendus en nombre aux professionnels par le musée de l'Armée sont valables le jour du concert uniquement.

Tarifs et remises applicables au billet de concert

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Ils sont indiqués en euros toutes taxes incluses. Le Musée de l'Armée se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Le musée de l'Armée propose au Client une remise de 20% sur l'achat de billets de concerts (hors tarif solidarité). Le Musée accorde la remise dès la première commande.

Pour bénéficier Le Client s'engage à acheter au cours de l'année un minimum de 30 Billets. En cas de non-respect de ce quota, le Musée se verra contraint de supprimer l'accès à l'achat de ce produit.

Article 3 : Modalités de commande

Pour pouvoir acheter des Billets en nombre en avance le Client dispose de deux options :

4.2.1 Plateforme BtoB d'achat de Billets en ligne

Le Client doit au préalable effectuer une demande de création de compte sur la billetterie en ligne professionnelle du musée de l'Armée à l'adresse billetterie@musee-armee.fr afin de se voir attribué un identifiant et un mot de passe.

Le Client doit alors remplir un formulaire à retourner par mail au Service Billetterie du Musée. Il est amené à renseigner des Données à Caractère Personnel et s'engage à ce titre à ce que les informations fournies soient exactes et correctes.

Le Musée se réserve le droit de répondre favorablement ou non à cette demande de création de compte.

Le Client effectue son achat de Billet en ligne comme suit :

étape 1 : se rendre sur la page <https://b2b-musee-armee.tickeasy.com> ;

étape 2 : s'identifier ;

étape 3 : indiquer une quantité pour la ligne de prestation choisie ;

étape 4 : une fois la sélection terminée, cliquer sur « Suivant » ;

étape 5 : le Client peut au choix :

- Attribuer directement des Billets à un client ou à un utilisateur (les billets seront alors directement générés ;
- Placer les billets en stock en cliquant sur « Pas d'attribution » (les billets ne seront pas encore générés) ;

étape 6 : sélectionner le mode de paiement dans le menu déroulant en bas de la page du récapitulatif de la commande ;

étape 7 : cliquer sur « Suivant » pour valider le paiement ;

étape 8 : si des billets ont été attribués, le Client peut envoyer directement les billets par mail en cliquant sur « Envoyer les billets ».

Toute commande de billets vente en nombre, quelle que soit son origine, est payable en euros.

Le paiement des Billets par le Client sur la plateforme BtoB de la billetterie en ligne s'effectue uniquement par carte bancaire. Les cartes acceptées sont : MasterCard, Visa, Carte Bleue et American Express. Le Client garantit être pleinement habilité à utiliser la carte de paiement fournie pour le paiement de sa commande et que cette carte donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de sa commande.

4.2.2 Bon de commande

Le client adresse sa commande par mail à l'adresse billetterie@musee-armee.fr en précisant :

- Le type de billets et le nombre souhaités

Le règlement s'effectue par virement bancaire à l'ordre de : Régie de recettes du musée de l'Armée.

L'acheteur doit porter en objet de son virement la mention « Vente En Nombre » et en informer le musée de l'Armée à billetterie@musee-armee.fr.

4.3 Tant que le paiement n'a pas été effectué le contenu de la commande peut être modifié.

En revanche, dès réception du paiement, celle-ci ne peut plus faire l'objet de modifications.

4.4 Le musée de l'Armée se réserve le droit de refuser d'honorer une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 4 : Modalités de délivrance des Billets

Après validation du paiement sur la plateforme BtoB ou par virement bancaire, le Client dispose de la faculté d'obtenir ses Billets par l'un des moyens suivants :

- Par voie dématérialisées :
 - Edition de billets au format pdf
 - Transmission d'une série de codes barre
- Par voie postale (uniquement pour l'achat par bon de commande) :
 - Billets thermiques

Article 5 : Obligations de l'acheteur

L'acheteur a l'obligation :

- d'informer ses clients des jours et horaires d'ouverture du Musée, de leurs conditions tarifaires et de leur règlement de visite ;
- de ne revendre le billet qu'au prix public commercialisé en ligne par le Musée, à savoir prix du billet incluant les frais de gestion. Le billet ne peut pas être revendu moins cher qu'au Tarif Plein grand public
- de communiquer clairement les frais supplémentaires éventuellement facturés au visiteur ;
- de traiter tout litige ou réclamation relatifs à la revente des billets ;
- de faire valider ses billets e-billets avant leur mise en vente
- de faire figurer sur les e-billets délivrés au visiteur les informations suivantes :
 - ✓ Le type de billet et les droits rattachés : Billet musée « Journée » ou « Nocturne » (donnant accès aux collections permanentes, au Dôme, au musée des Plans-Reliefs, au musée de l'Ordre de la libération) ; Billet Concert (Nom de la manifestation)
 - ✓ Le tarif du billet ;
 - ✓ Les frais supplémentaires éventuels ;
 - ✓ La date de fin de validité du billet ou, pour les revendeurs qui datent leurs billets, son jour de validité ;
 - ✓ Les jours et horaires d'ouverture du ou des musées ;
 - ✓ Les accès : 129 rue de Grenelle ou par la Place Vauban ;
 - ✓ Le code barre correspondant au numéro de billet délivré par le Musée ;
 - ✓ Pour toute prestation spécifique (audioguide non-officiel, visite-guidée...) associé au billet plein tarif, indiquer très clairement les conditions (tarifaires, accès, accueil, modalité de téléchargement...) liées à cette prestation ainsi que le nom du fournisseur de la prestation

- de faire figurer sur les pages de commercialisant un billet du Musée ou une offre incluant le billet d'entrée les informations suivantes :
 - ✓ La description de l'offre proposée
 - ✓ Le tarif du billet ;
 - ✓ Les frais supplémentaires éventuels ;
 - ✓ Les jours et horaires d'ouverture du ou des musées ;
 - ✓ Les accès : 129 rue de Grenelle ou par la Place Vauban ;
 - ✓ Pour toute prestation spécifique (audioguide non-officiel, visite-guidée...) associé au billet plein tarif, indiquer très clairement les conditions (tarifaires, accès, accueil, modalité de téléchargement...) liées à cette prestation ainsi que le nom du fournisseur de la prestation

Article 6 : Annulation, échange, remboursement et fraude

5.1 Tout achat est ferme et définitif. Tout Billet délivré est non modifiable, non échangeable et ne peut être annulé.

5.2 Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, la vente de Billets d'entrée dans un musée, assimilée à une prestation de services de loisirs, ne donne droit à aucun délai de rétractation.

5.3 En raison d'impératifs de sécurité des personnes et des biens sur le site de l'Hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée se réserve le droit de modifier ses horaires d'ouverture et de fermeture. En cas de fermeture, le Musée de l'Armée préviendra le Client pour qu'il puisse prévenir les détenteurs de billets.

5.4 Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit. Toute personne qui reproduirait illégalement un droit d'entrée et/ou utiliserait un droit d'entrée contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le Musée refusera l'accès au site à tout porteur d'un billet comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné. Aucun remboursement de toute ou partie ne sera effectué.

Article 7 : Responsabilité

9.1 Ni le Musée, ni l'acheteur ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution ou mauvaise exécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, telle que définie par l'article 1218 du code civil et la jurisprudence, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, d'inondation, d'incendie.

9.2 Le Musée ne pourrait être tenu responsable de l'usage des Billets achetés, l'acheteur étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers. Sa responsabilité ne pourrait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations au titre des Conditions Générales de Vente est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

Aucune contestation ne sera acceptée en cas de reproduction illégale faite à l'insu du Visiteur.

Le musée de l'Armée décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du(es) droit(s) d'entrée, y compris dans l'enceinte du site concerné.

9.3 Pour toute question ou information concernant l'utilisation de la billetterie en ligne professionnelle, les conditions d'utilisation des Billets ainsi que les modalités de commande, de délivrance et de remboursement des Billets, le Client peut contacter le service billetterie :

- par email à l'adresse contact@musee-armee.fr ;
- par le formulaire de contact en ligne ;
- par courrier, à l'adresse postale :

Musée de l'Armée

Département billetterie et régie des recettes

129 rue de Grenelle - 75700 Paris.

Article 8 : Protection des données personnelles

10.1 L'Acheteur est informé que ses données à caractère personnel collectées lors de l'achat à distance ou sur la billetterie en ligne professionnelle du Musée sont utilisées par le musée de l'Armée qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données »).

Lors de la passation de la commande, les données suivantes sont demandées à l'Acheteur :

Information clients :

- Civilité contact ;
- Nom, Prénom ;
- Email ;
- Téléphone

Information sur l'entreprise

- Raison sociale / Nom de l'organisme ;
- Adresse ;
- Code postal ;
- Ville ;
- Pays ;
- N° TVA intracommunautaire
- N° Siret ;

À défaut, la demande de l'Acheteur ne pourra pas être prise en compte.

10.2 Les données à caractère personnel du Client sont collectées pour les finalités suivantes :

- la gestion des Commandes et des relations avec le Client ;
- l'envoi de la lettre d'information électronique destinée aux professionnels du tourisme du musée de l'Armée. Le Client peut à tout moment se désinscrire en cliquant sur le lien de désabonnement figurant dans chaque courriel.

Dans ce cadre, la base légale du traitement est soit contractuelle lorsqu'il s'agit de gérer les achats, soit fondée sur le consentement pour ce qui concerne l'inscription de l'Acheteur à la lettre d'information du musée de l'Armée. Les données enregistrées sont réservées à l'usage des services habilités du musée de l'Armée et peuvent être communiquées à son prestataire sous-traitant (Vivaticket) qui intervient dans le processus d'achat des Billets dans la limite de ce que le sous-traitant a à en connaître.

10.3 Les données à caractère personnel ainsi collectées seront conservées pour les durées suivantes :

- 15 mois à compter de l'achat en ligne ;
- 3 ans à compter de la dernière interaction (clic sur un lien de la lettre) pour la lettre d'information.

10.4 Dans les conditions prévues par la réglementation applicable, le Client peut :

- demander l'accès à ses données personnelles ;
- demander la rectification de ses données personnelles ;
- demander l'effacement de ses données personnelles ;
- demander une limitation du traitement de ses données personnelles ;
- s'opposer au traitement de ses données personnelles ;
- retirer son consentement, lorsqu'il a été donné au Musée.

Pour toute demande relative à ses droits ou pour toute information relative à la protection des données personnelles, le Client peut contacter le Délégué à la Protection des données à l'adresse suivante : rgpd@musee-armee.fr ou par voie postale : musée de l'Armée - Responsable numérique - Hôtel national des Invalides 129, rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

L'Acheteur dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour la CNIL, le Client peut, notamment, se rendre à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

La politique de confidentialité du Musée est à disposition à l'adresse suivante :

<https://www.musee-armee.fr/a-propos/politique-de-confidentialite.html>

Article 9 : Intégralité du contrat

Si, pour une quelconque raison, une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, cette inapplicabilité n'affecterait pas l'application des autres dispositions des conditions générales, celle jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

Article 10 : Droit applicable – litiges

Le contrat est soumis au droit français. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au musée de l'Armée, à l'adresse suivante : Établissement public du musée de l'Armée, 129 rue de Grenelle - 75700 Paris SP 07, pour obtenir une solution amiable.

Les Tribunaux de Paris seront compétents, à défaut de solution amiables.

Médiation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de recourir gratuitement au service de médiation conventionnelle afin de rechercher une solution amiable.